







# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

MONTRÉAL, MARDI, 25 JUIN 1968

VOL. LIX - NO. 148

MÉTÉOROLOGIE  
Nuages et fraîcheur.  
Max. 70  
Shearer  
LUMBER INC.  
F. Pilon Inc.  
Fournitures de bureau

FÊTE DU JOUR  
Saint-Gilles, club

par Louis-Martin Tard et Jean-Claude Leclerc

**Trudeau tient tête aux manifestants**

## La violence éclate rue Sherbrooke

390 arrestations, 42 policiers et 83 spectateurs blessés (dont quelques-uns gravement), tel était tard hier soir, au moment de mettre sous presse, le bilan provisoire d'une violente échauffourée qui a éclaté devant l'estrade d'honneur du grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke.

M. Pierre Bourgault, le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a été arrêté dans la nuit au cours d'un raid policier effectué avec des dizaines d'autres manifestants, la plupart blessés soit par des coups des policiers soit parce qu'ils avaient été entraînés par terre dans le verre fracassé.

L'émeute s'est produite en trois temps, un premier mouvement se produisant avant l'arrivée du premier ministre Trudeau et le début du défilé, le second en plein milieu de la parade aurait fait fuir, dans un mouvement de panique, les personnes qui assistaient au défilé, si M. Trudeau lui-même n'avait décidé de réagir à ceux qui voulaient l'entraîner hors de l'estrade. Enfin, la bagarre a repris tant que le défilé terminé, les spectateurs repartis, ce qui a déclenché la violence.

Au dire des journalistes, les noyaux des manifestants étaient formés de 400 à 500 agitateurs dont certains répandaient des tracts demandant aux Québécois de ne pas voter aujourd'hui et dont certains autres portaient des pancartes

aux slogans familiers : "Le Québec aux Québécois," "Trudeau au potos" et le reste.

(A la fin de la soirée de nombreux citoyens téléphonent au Devoir pour protester contre le passage du défilé, faisant hurler leurs sirènes, arrivent des voitures de la police et du Montréal pour empêcher les agitateurs).

- Clearez-moi ça, boy!

A cet ordre donné par un officier, quinze policiers à cheval sont sortis de leur rang pour laisser la place à deux agents de la Sécurité publique qui se chargent en direction du manège de Louis-Dès-Poëts. La fontaine où une centaine de jeunes gens agitent des drapés fleurdelysés et lancent le slogan "Le Québec aux Québécois". Ils sont suivis par des agents casqués eux aussi

aux sables blancs. La foule de femmes et d'enfants invite, courant dans les rues, les agents à se bousculer, qui se brisent sur le sol. Sur la rue Sherbrooke, débogé pour le passage du défilé, faisant hurler leurs sirènes, arrivent des voitures de la police et du Montréal pour empêcher les agitateurs. Des huées s'élèvent. De nouvelles vagues de policiers se lancent à l'assaut des groupes, la main droite armée du gourdin et le bras gauche replié devant leur visage, ouverte pour recevoir les coups. Des huées continuelles, certaines vides d'autre remplies de peinture blanche ou de térebenthine qui leur brûle les yeux et perturbe leur vue.

Voir page 6 : La violence éclate

**Vers un gouvernement majoritaire?**

## Onze millions d'électeurs doivent trancher le débat



Dans une porte-voix électronique, M. Robert Stanfield, persuade que mardi soir il triomphera son titre de chef de l'opposition pour celui de premier ministre, salut le foule à l'aéroport d'Ottawa, avant-dernière étape de son périple électoral. (Téléphoto PC)

**Stanfield**

## Le parti conservateur est le véritable parti de l'unité

Le chef conservateur a terminé sa campagne dans Québec en fin de semaine en faisant l'éloge de ses lieutenants québécois. M. Marcel Farnabault, en présentant son parti comme un véritable parti d'unité, a mis en valeur l'appel aux crédittaires québécois, leur indiquant que la seule façon valable de rejeter le parti libéral est de voter pour les candidats conservateurs dans Québec.

Bien que la tornade Stanfield n'ait pas donné tous les résultats qu'on

en attendait, elle a permis au chef conservateur d'être vu par plusieurs milliers de personnes, dans les centres d'achats en différents points de la ville et au cœur même de la vie montréalaise sur la rue Sainte-Catherine, à l'heure du défilé des samedis soirs.

M. Stanfield a souligné à plusieurs reprises durant cette campagne que le Québec pouvait maintenant prétendre diriger un véritable parti national.

Enfin, a-t-il dit, avec la qualité de ces candidats, je peux

me présenter ici sans aucun complexe."

Puis à la fin d'une longue journée de campagne, il a été filmé à midi, samedi, dans Gamelin l'éloge de M. Marcel Farnabault.

Il a dit que sa seule preuve constituait un atout pour le parti mais qu'il entre avec lui pour faire croire que les candidats sont meilleurs que les autres.

Il a ajouté que la campagne avait été particulièrement difficile pour le parti libéral, mais surtout de M. Trudeau lui-même. Tout se passe comme si, malgré le succès de son parti, il était toujours en avance de deux ou trois jours sur le parti libéral, mais surtout de M. Trudeau lui-même.

Tout ce que le chef conservateur a dit de la campagne, non plus que de son succès, n'a pas été débouléversé depuis ce jour de février où M. Trudeau a été brisé la succession de M. Pearson.

Piddle à lui-même, M. Stanfield a fait prouver au cours de cette campagne une grande popularité, grâce à l'effacement dans certains cas à retenir l'attention des auditeurs, mais dégagé une grande sympathie inspirant la confiance.

Certains projets présentés dans diverses communautés ont été accueillis avec une forte majorité populaire, et plusieurs observateurs n'avaient pas la possibilité de voir les gaullistes orthodoxes constituer seuls une majorité sans l'appui des "gauchards".

Il a également déclaré que le gouvernement en procès sur les fonds publics, l'ont fait défaire à tout égard, et qu'il n'y aura pas d'autre facteur décisif.

Durant toute la fin de saison, il a rendu visite à Toronto vendredi dernier, puis à Colombie-Britannique samedi et dimanche, le chef des néo-démocrates, M. Pierre Bourgault, lequel a également s'exprimé sur les principaux thèmes de la campagne.

Face à un adversaire

plus ou moins plus prudent, le premier ministre Pompignani a fait état de ses plus grandes difficultés. Ensuite, il nous faudra entreprendre la longue tâche de comprendre la malrice de nos voisins n'ayant pas besoin de dépendre de nous pour assurer en mesure de nous aider avec notre propre argent. De plus, a-t-il dit, le caractère des deux secteurs vitaux de notre économie et de nos deux dernières années, il nous assure d'abord, estime

Voir page 6 : Stanfield

**Douglas**

## Dans 15 ans, il sera trop tard...

Fidèle à lui-même et aux personnes qu'il défend depuis qu'il est le chef des néo-démocrates, M. Tommy Douglas a mis fin à sa campagne électorale dans Colombie-Britannique en pressant les Canadiens de reprendre le contrôle de leur économie avant qu'il ne soit trop tard. Il a déclaré que nous devions simplement un autre Etat de l'Union américaine.

"Nous n'avons peut-être qu'à 10 ans de retard, dit, pour recréer notre économie."

"S'il y a un message qui se dégage du rapport Watson, c'est que nous n'avons que 10

ans - 15 au plus - pour renverser la tendance actuelle de contrôle américain sur nos entrées, et nous assurer l'autonomie. Ensuite, il nous faudra entreprendre la longue tâche de comprendre la malrice de nos voisins n'ayant pas besoin de dépendre de nous pour assurer en mesure de nous aider avec notre propre argent. De plus, a-t-il dit, le caractère des deux secteurs vitaux de notre économie et de nos deux dernières années, il nous assure d'abord, estime

Voir page 6 : Douglas

ans - 15 au plus - pour renverser la tendance actuelle de contrôle américain sur nos entrées, et nous assurer l'autonomie. Ensuite, il nous faudra entreprendre la longue tâche de comprendre la malrice de nos voisins n'ayant pas besoin de dépendre de nous pour assurer en mesure de nous aider avec notre propre argent. De plus, a-t-il dit, le caractère des deux secteurs vitaux de notre économie et de nos deux dernières années, il nous assure d'abord, estime



Derniers discours, derniers sourires, derniers baisers, le premier ministre P.E. Trudeau hâte par sa longue tournée d'une côté à l'autre a lancé au Québec les feux ultimes de sa campagne électorale. (Téléphoto PC)

**Trudeau**

## La place du Québec est au Canada, nulle part ailleurs

"On a déclaré que j'essaie de mettre au potos" a placé.

M. Trudeau donne cette dernière impression rassemblée sur le terre-plein du centre commercial Nordgate de Saint-Laurier. Il a été accueilli par un défilé de quelque 1500 personnes, dont son candidat Jean-Pierre Goyer, talonné par le néo-démocrate Charles Taylor, vaincu par M. Trudeau.

«Ce que nous déclarons, a dit M. Trudeau, c'est que le Québec n'a pas besoin de privilégiés particuliers... Il y a

place du Québec se trouve au Canada, au Canada-Britannique, au Yukon, dans les Maritimes. C'est généralement ce que les Québécois veulent être chez eux dans tout le Canada.

Le premier ministre se dit content d'arriver au terme de cette campagne et, en particulier, dans le contexte. D'autant plus que le résultat obtenu par M. Trudeau, c'est que le Québec n'a pas besoin de privilégiés particuliers.

«On s'apporte partout, dit-il encore, qu'il y a de l'intérêt pour le Québec dans les provinces, ce sont des sondages valables qui puissent leur permettre d'envisager l'aventure politique.

Les Canadiens français partout dans le pays, aussi bien et aussi fort que ceux des autres provinces.

Le Québec, dit-il en guise de rappel, n'a pas l'intention de faire disparaître la langue anglaise.

C'est pour ça que, de même que des Canadiens anglais vont m'écouter. Mon Royaume n'est pas à moi, mais représenté par un homme comme Kierans, parce qu'il peut faire beaucoup pour vous, va-

des députés qui soient capables de parler aussi bien et aussi fort que ceux des autres provinces.

Le Québec, dit-il en guise de rappel, n'a pas l'intention de faire disparaître la langue anglaise.

C'est pour ça que, de même que des Canadiens anglais vont m'écouter. Mon Royaume n'est pas à moi, mais représenté par un homme comme Kierans, parce qu'il peut faire beaucoup pour vous, va-

Voir page 6 : Trudeau

## Les gaullistes: victoire étonnante par son ampleur

PARIS (d'après l'AFP et l'AP) - Le premier tour des élections législatives françaises a donné aux gaullistes une victoire dont l'ampleur inattendue a été qualifiée un peu partout de "victoire étonnante". Et effectivement, les résultats des observateurs n'accordent à l'Union pour la défense de la République (gaullistes orthodoxes) et aux Républicains indépendants (gaullistes gauchards) que de faibles gains, au contraire de ce qui était attendu. Mais, au contraire, le résultat n'est pas de six pour cent, qui le assurent dès le premier tour de l'élection de 150 députés (142 en France métropolitaine et 8 dans les départements français d'outre-mer). De plus, les résultats sont très bons dans les circonscriptions qui sont dans le rang des meilleures.

Les gaullistes ont enregistré un net recul, les communistes perdent 48% des députés qu'ils avaient en 1962. Au contraire, le Pcf gagne 24%. Les communistes n'ont résulté de faire écrire au premier tour que six députés et la Fédération socialiste, qui a obtenu 10% des suffrages, 14 députés. Les radicaux et progressistes, moins à 3%, ont fait quatre députés et deux mouvements de droite deux députés. Enfin, le Parti socialiste unité de M. Pierre Mendès-France, défaite au deuxième tour, n'a fait que deux députés. Malgré le résultat ballotage, n'a fait échec de la victoire de la majorité et le pourcentage de voix pour la majorité est de 59,5%.

Certaines projections avaient donc dans la matinée donné à la majorité une victoire étonnante, et plusieurs observateurs n'écartaient pas la possibilité de voir les gaullistes orthodoxes constituer seuls une majorité sans l'appui des "gauchards".

Il a également déclaré que le résultat obtenu par le parti conservateur dans les deux dernières années, il nous assure d'abord, estime

Voir page 6 : Gaullistes

WASHINGTON (AP) - M. George Washington, maire de la capitale fédérale, a annoncé hier soir que le couvre-feu établissait dans la ville.

Cela signifie que l'état d'alerte était déjà déclaré sur l'ensemble du territoire de la capitale fédérale, et que les événements ont eu lieu en dehors de la fermeture de la "zone de la sécurité".

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.

C'était la première fois que le statut particulier était déclaré.</

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIX - NO 148

MONTRÉAL, MARDI, 25 JUIN 1968



25 JUIN 1968

## La violence éclate rue Sherbrooke

PAR LOUIS-MARTIN TARD ET JEAN-CLAUDE LECLERC

290 arrestations, 43 policiers et 83 spectateurs blessés (dont quatre étaient gravement), tenu tard hier soir au métro sous pression le bilan provisoire d'une violente échauffourée qui a éclaté devant l'estraude d'honneur du grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke.

M. Pierre Bourgault, le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a été arrêté dans la foule au début de la soirée, placé dans la police à l'heure avec des gants et d'autres matraquants, la plupart blessés soit par des coups des policiers soit parce qu'ils avaient été traînés par terre dans le verre fracassé.

L'émeute s'est produite en trois temps, un premier mouvement se produisant avant l'arrivée du premier ministre Trudeau et le début du défilé, le second en plein milieu de la parade aurait fait fuir un mouvement de panique dans tous les défilés et de la place d'Armes jusqu'à M. Trudeau lui-même n'avait décidé de résister à ceux qui voulaient l'entraîner hors de l'estraude. Enfin, la bagarre a repris tandis que, le défilé terminé, les spectateurs rentraient chez eux.

Au dire des journalistes, le noyau des manifestants était formé de 400 à 500 agitateurs dont certains répandaient des tracts demandant aux Québécois de ne pas voter aujourd'hui et dont certains attaquaient des partisans des slogans familiers. "Le Québec aux Québécois", "Trudeau au pot-tête" et le reste.

(...) Chacun a été arrêté par un officier ou un lance-pistolets à la main longues matraques à la main foncent dans la foule et chargent en direction du monument de Louis-Hippolyte Lafontaine où une centaine de jeunes gens agitent des drapeaux fleurdelisés et lancent le slogan "Le Québec aux Québécois".

A cet instant, un policier, portant un officier ou un lance-pistolets à la main longues matraques à la main foncent dans la foule et chargent en direction du monument de Louis-Hippolyte Lafontaine où une centaine de jeunes gens agitent des drapeaux fleurdelisés et lancent le slogan "Le Québec aux Québécois".

cos". Ils sont suivis par des agents casqués eux aussi armés de bâtons. La foule de femmes et d'enfants hurle, courant dans tous les sens. Sur eux, pleins de bouteilles, ils jettent tout sur le sol. Sur la rue Sherbrooke, dégagée pour le passage du défilé, faisaient hurler leurs sirènes, arrivent des voitures de brigade anti-émeute encadrées de motocyclistes.

Des huées s'élèvent. De nouvelles vagues de policiers se lancent à l'assaut des groupes, la main droite armée de gourdin et le bras gauche levé devant leur visage, car les projectiles s'abatent sur eux. Des bouteilles volent, certaines vides d'autres remplies de peinture blanche ou de térbenthine qui leur brûle les yeux et surtut anime leur furor.

De nouvelles sirènes. Ce sont les paniers à salade. De la zone sombre, que rend encore plus tragique l'éclairage violent qui règne autour de la police officielle, apparaissent les policiers qui traînent, en les matalaquant, des jeunes hommes et des jeunes filles, des visages souvent ensanglantés. Ils sont brutalment jetés dans les fourgons.

Des policiers blessés, portés par leurs camarades sont allongés dans les ambulances. Nouvelle charge des chevaux qu'affolent les pertes lancées par les manifestants. La panique est à son comble. Des femmes hurlent, recherchent leurs enfants, d'autres s'évanouissent.

"Il a été arrêté Bourgault", me crie un jeune homme qui poursuit un policier.

Le leader séparatiste est traîné par les pieds au milieu des éclats de verre qui jonchent le sol. Quatre policiers le jettent dans une voiture qui démarre aussitôt.

Et pendant ce temps-là, semblant tout ignorer de ce qui se passe à un jet de bouteille d'eux, les dignitaires s'installent dans les deux tribunes d'honneur qui se font face.

À la télévision, le commentateur de Radio-Canada, parapré par de écrit partie, il ne voit que les draperies, que la foule charmante, que les marchands de ballons et de rafraîchissements

qui il décrit avec une verve toute patriotique.

Dix fois, la police doit charger les manifestants qui reforment leurs rangs dans les secondes, envoyant des pédales et des projectiles. Sur la rue Sherbrooke, dégagée pour le passage du défilé, faisaient hurler leurs sirènes, arrivent des voitures de brigade anti-émeute encadrées de motocyclistes.

Un long roulement de tambour. Encore la police, mais cette fois, elle défile en bon ordre sur la rue Sherbrooke et porte d'infomissifs instruments de musique. C'est le début du défilé. Un des officiers de police qui a dirigé les commandos de matalaque regarda sa montre.

— Dix heures sharp! dit-il. Tout est correct.

En effet, l'émeute semble maîtrisée. Le premier char passe. Mais encore deux "Alouette" et "Vive la Canadienne", on entend des cris "Gestapo!" "Trudeau au poteau!". De nouveau des bouteilles sont lancées sur le cordon de policiers qui a nettoyé la place et conquis de haute lutte la statue de Latonai. Et lorsque les casques font vent dans les taillades, et ramènent des jeunes qui hurlent.

— Plus on en arrête, plus il y en a. lance un agent à un de ses collègues.

Il est vrai que l'on n'arrête pas que des séparatistes. Des hommes et des femmes, qui protestent contre la brutalité des policiers, sont frappés et conduits au poste.

La foule a oublié un instant les incidents, qui passent les chars chargés de jolies filles. Au coin de la rue Beaudry et de la rue Sherbrooke, un panier à salade coupe le cortège (...).

A un moment donné, une trouée se fait dans les rangs de la police. Mouvement devant l'estraude d'honneur. Des projectiles, vraisemblablement des bouteilles, tombent dans l'estraude, tout près du chef du Rassemblement Trudeau. Le premier ministre disparaît recouvert par son gardien-du-corps. Des invités fuient à l'intérieur de la bibliothèque avec laquelle l'estraude d'honneur communique.

Le premier ministre Trudeau se relève. Il se lève debout puis, résolument, se rassoit.

ARCHIVES PRESSE CANADIENNE  
Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), Pierre Bourgault, assailli par des policiers lors de l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, le 24 juin 1968.

DU fond du parc arrive une fusée acrée de vernis brûlé et de bois calciné: là-bas des voitures, des arbres brûlent. On envoie les cavaliers, qui cette fois, brandissent des fous, ramener le calme.

Et l'homme de Radio-Canada, des adjectifs fleuris plein la bouche continue à disserter sur le charme des majorettes et la qualité des fanfares. Il n'entend ni les sirènes des ambulances, ni les cris d'effroi, de douleur ou de haine.

Et saint Jean-Baptiste, les bras bénisseurs, termine cette soirée, tandis que rumbibassante luciole, l'hélicoptère de la police passe et repasse dans le ciel.

22 JUIN 1968

## L'affaire Saint-Léonard, un rayon d'espoir

Quelles auraient été les réactions du premier ministre, M. Daniel Johnson, du ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, de l'ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, si les candidats néo-québécois avaient été élus commissaires lors du référendum de Saint-Léonard? L'on peut présumer qu'ils auraient gardé un silence religieux, puisqu'en tel résultat n'aurait rien "chambardé" si ce n'est les droits linguistiques des Québécois en tant que collectivité. Peut-on d'ailleurs parler de chambardement quand il est de la pratique courante depuis 1763 de spolier les Canadiens français de leurs droits chaque fois que l'occasion se présente?

Jusqu'au gouvernement actuel (L'Union national), jamais un gouvernement libéral, ne consentait à regarder en face notre situation linguistique, à se rendre compte que nous, Québécois de langue française, sommes démographiquement en perte de vitesse.

Janais ils ne prendront les mesures susceptibles de faire du français la langue de travail, la langue administrative et la langue commerciale au Québec, et ce dans le respect des droits des citoyens dont la maternelle est l'anglais.

Ce qui se passe à Saint-Léonard est d'une importance primordiale pour tous les Québécois. Car il s'agit en somme de déterminer les droits en matière linguistique des Néo-Québécois dont la langue maternelle n'est pas le français. Il s'agit de savoir si ces derniers, ces Néo-Québécois s'intègrent à la minorité anglophone de naissance pour grossir ses rangs et par la force inéchable des lois démographiques à nous intégrer nous aussi au grand magma nord-américain anglophone. Car si les Néo-Québécois, qui ne jouissent d'aucun droit acquis au Québec, font éduquer leurs enfants en anglais, quelle sera la langue de travail qu'ils choisiront? En quelle langue feront-ils la décharge de leurs entreprises commerciales et l'étiquetage des produits qu'ils vendront ou manufac-

turent?

Quand donc notre gouvernement prendra-t-il ses responsabilités? Jamais. La réponse est sans équivoque et la raison en est simple. Nous devons nous battre, l'Union nationale et le Parti libéral, sont liés, tout comme leurs homologues canadiens, aux intérêts financiers qui dirigent nos destinées.

E si en général, l'argent n'a pas de couleur, ni odeur, ni langue, ici l'argent est anglophone. Il sera tant et aussi longtemps que les Québécois ne se dérident pas à lui rendre sa neutralité originelle en le contrôlant eux-mêmes au sein de le se laisser contrôler par lui.

Le problème que soulevera le référendum de Saint-Léonard n'est pas une querelle de commission scolaire locale. Ceux qui veulent le ramener à de telles dimensions font preuve de mauvaise foi. C'est la vie de la nation québécoise française qui est ici en jeu. Le M.L.S. [Mouvement d'intégration scolaire] et les citoyens de Saint-Léonard l'ont fait. Leur courageuse combatte notre patrie, leur victoire nous permet d'espérer. Elle est la preuve vivante que le simple citoyen québécois prend de plus en plus conscience de son appartenance à un pays de culture française qui s'appelle le Québec.

25 JUIN 1968

## L'émotivité et le vote de la femme

Les hommes, intent à répondre qu'en temps d'élection le vote des femmes est guidé par leur émotivité, selon le charme et la personnalité du candidat. Ne se rait-ce pas plutôt que les femmes ont plus de "conscience politique" que les hommes?

Le fait qu'elles ont été tenues, ou se sont tenues, si longtemps hors de la politique semble avoir eu pour résultat, maintenant que les femmes prennent conscience du devoir qui leur impose le droit de vote, une recherche plus profonde de la valeur respective des candidats, indépendamment des partis qu'ils représentent.

L'homme, ayant de son côté pris une part active aux élections, a été éduqué à voter pour son parti, et subi l'influence de l'ignition fribol et de la partisannerie qui y regent, sera beaucoup plus marqué par le parti que par l'homme et défendra celle-ci et contre tous, quelle soit la faiblesse de l'homme qui cherche à se faire élire, mais quelles que soient ses conclusions, il optera quand même pour le parti.

Croyant qu'un homme politique foncièrement honnête ne acceptera pas du moins indénimé, de militer dans un parti dont l'idéologie ne serait plus conforme à la sienne, la femme risque moins de se tromper que si elle appuyait automatiquement l'importante partie, uniquement parce qu'elle représente le parti qui est intégré dans la tradition familiale depuis des générations.

Car, en définitive, est-ce que ce ne sont pas les hommes eux-mêmes qui font le parti et déterminent sa valeur? Un homme compétent et sincère trouvera toujours le moyen d'être utile au peuple, que ce soit au pouvoir ou dans l'opposition. Il saura faire triompher ses idées au sein de son parti ou l'en dissocier.

L'opinion que se fait l'homme au cours d'assembles tumultueuses et partisanes est peut-être beaucoup plus empreinte d'émotion que celle de la femme qui, au contraire, cependant, par les journaux, les livres, la radio, la réflexion, (les heures passées dans la maison à lire) peuvent apprendre à connaître ceux pour qui elle devra voter.

N'étant pas sujette aux mêmes contraintes que l'homme, i.e. le commerce, la profession, les clients ou le patron, elle est moins engagée et donc plus libre de choix. [...] Lorsqu'elle se retrouve seule devant la liste des noms, sans aucune entrave, dans le secret le plus absolu, sa "conscience politique" guidera son vote. Elle votera pour l'homme, plutôt que pour le parti, sauf évidemment, dans les cas où la valeur de la cause sera égale; alors c'est le parti qui convaindra, selon ses objectifs.

Si c'est de l'émotivité que de voter ainsi, c'est donc de l'émotivité que d'être honnête envers soi-même et envers les autres.

20 JUIN 1968

## Le Comité ouvrier de Saint-Henri réclame la hausse immédiate du salaire minimum

Le Comité ouvrier de Saint-Henri vient de rendre publique une lettre au ministre du travail, M. Maurice Bellemare, dans laquelle il proteste contre le nouveau décret mis à hausser le salaire minimum. [...]

Le comité signale au ministre Bellemare que dans le quartier Saint-Henri, 75 p.c. des usines ne sont pas syndiquées et que les ouvriers doivent continuer à suivre la hausse "exorbitante" du coût de la vie.

"Le salaire moyen d'un ouvrier de notre entreprise est de \$2,900 par année, à comparer à \$3,600 pour le Québec", écrit le comité, qui ajoute que beaucoup d'entreprises ne paient même pas un salaire de base de \$10,000 l'heure.

Face à cette situation, le comité demande au ministre que le salaire minimum soit, dès maintenant, haussé à \$1,25 l'heure et appliquée uniformément à toutes les branches du travail, et, dès l'an prochain,

porté à \$1,35 pour les branches industrielles.

Le Comité ouvrier de Saint-Henri réclame également que soit fait un ajustement automatique à la hausse du coût de la vie.

"Nous sommes conscients que cette augmentation provoquera la fermeture de quelques petites entreprises, écrit. Cependant nous devons faire ce que nous devons faire pour sauver la survie de nos ouvriers qui n'ont pas les moyens de continuer à faire face au coût de la vie."

"Le autre partie, le comité croit que le code du travail devrait être amendé de façon à faciliter la syndicalisation des petites unités de travail, par exemple en permettant la syndicalisation par branche industrielle.

Recherche et adaptation  
Pierre Rousseau

542-G  
ROSÉ  
542-F  
BLANC

**ROYAL DE NEUVILLE**

Pour vos cadeaux  
Pour vos réceptions

Le plus populaire  
des vins PÉTIILLANTS,  
importés de France.

\$3.25 la bouteille

SIMONE LANDRY  
Montréal, le 12 juin 1968

PIERRETTRE TREMBLAY,  
Laval, le 17 juin 1968

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Vol. LXVII - No 144

Montreal, mercredi 25 juin 1975

20 CENTS

**la météo:** Ensoleillé et venteux par moments. Maximum près de 25. Aperçu pour jeudi beau.

## sommaire

■ Les trois volets du dernier budget Turner

→  
page 2

■ Le comité de citoyens se met au travail auprès des grévistes de la P&W

■ L'insatisfaction des policiers influera sur la criminalité

→  
page 3

■ Le nouveau budget Turner: l'éditorial de Claude Ryan

→  
page 4

■ La "pertinence" à la CIA: Crève-la-faim: les bloc-notes de Georges Vigy

→  
page 4

■ Coupures de \$1 milliard dans les dépenses fédérales

→  
page 5

■ Mme Gandhi perd son droit de vote

→  
page 5

■ La Maison-Blanche "choisit" les documents à fournir sur la CIA

→  
page 5

■ La "choix" des documents à fournir sur la CIA

→  
page 5

## Un Boeing 727 s'écrase sur une autoroute de New York

NEW YORK (AP) — Une centaine de personnes, logées dans des hôtels et alignées sur des bâches et enveloppées à la hâte dans des draps blancs, des valises, des sacs à main éventrées, des débris et des débris d'appareils volés parmi les débris, un recueil de rires et de larmes, un état de carrière, un morceau d'aile, c'est tout ce qui reste du Boeing 727 de la compagnie américaine Eastern qui s'apprenait à atterrir sur l'aéroport Kennedy, hier à 16 heures.

Les équipes de sauveteurs fouillent

une place dévastée où les débris roulent par le feu. Trois ou quatre hélicoptères tournent inlassablement à faible altitude pour repérer cadavres ou survivants qui auraient pu être éjectés dans les hautes herbes du marécage bordant le boulevard.

L'avion venait de la Nouvelle-Orléans et fut pris dans un violent orage au moment où il allait se poser. Selon des témoins, le Boeing 727 fut frappé par la foudre alors qu'il ne se trouvait qu'à un demi-mille de la piste.

"On ne connaît pas encore les raisons de la catastrophe," a déclaré le commissaire Michael Codd qui dirige les travaux de sauvetage.

Un marin norvégien, brûlé à 90 pour cent, qui avait transporté à Jamaica Hospital, fut pris, a été plus explicite: "Le pilote se trouvait beaucoup trop à gauche de l'axe de la piste avec l'avion penché sur une aile. Ensuite il y a eu une explosion. L'avion se son mit à voler de toutes parts. Après, je me souviens seulement de l'incendie."

Le marin Egon Luftaa, domicilié à Bergen, se trouvait dans un groupe de 19 de ses camarades qui avaient débarqué la veille à Brooklyn pour une croisière, et reviennent en congé en Norvège.

A la tombée de la nuit, pompiers et sauveteurs avaient retrouvé 80 cadavres. Ils poursuivaient les recherches à la lumière des projecteurs. 16 personnes ont été admises à l'hôpital, mais deux sont décédées. Les deux dernières, 123 personnes dont sept membres d'équipage se trouvaient dans l'incendie.

Voir page 6: Un Boeing s'écrase

## Un budget qui prépare un durcissement sur le front syndical?

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. John Turner, a tiré profit d'un "budget d'attente" pour prévenir les agents économiques que le gouvernement fédéral entendait contrôler l'inflation en réduisant la hausse des coûts de production et en surveillant le prix des denrées.

Si les syndicats disparaissent de lundi, M. Turner a admis publiquement l'échec de son entreprise en vue de rallier un consensus autour d'une politique de contrôle volontaire des prix et des salaires. Il est tout de suite revenu à la charge en affirmant que le gouvernement prendrait le leadership

dans le contrôle des hausses salariales. En termes directs il a mis en garde les syndicats de la fonction publique fédérale, en particulier les 22 000 postiers qui négocient présentement un renouvellement de leur convention collective, de faire pression sur le Conseil du Trésor de ne pas déroger à la condition que le gouvernement s'est tracée.

Aux réajustements à la hausse des salaires demandés par les postiers (plus de 50% d'augmentation), le Conseil du Trésor répondra par une offre de 10%. Aussi M. Turner prétend-il le public que si le

gouvernement a préféré créer un climat et donner l'exemple à suivre" en pratiquant des coupures budgétaires de l'ordre de \$1 milliard, il se pourrait que ce climat soit perturbé par des arrêts de travail.

Cette ligne de conduite devrait être suivie par les autres secteurs privés afin que la hausse de coûts de production soit freinée et que la dégradation de nos termes d'échange avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, cesse.

Le budget "d'attente" n'apportera donc

comme une ultime tentative du ministre des Finances de redresser, par le biais des libres forces du marché, l'économie canadienne. Celle-ci vacille dangereusement et nomme l'économie mondiale. Tandis que la production nationale brille sera frappée par la croissance zéro, cette nouvelle hantise des conjoncturistes, au second trimestre de 1975.

Alors M. Turner a présenté un budget "d'attente" expansionniste" devant lieu à un déficit substantiel de l'ordre de \$3,7 milliards, soit une augmentation de \$3 milliards sur le déficit enregistré au cours de l'année fiscale

Cependant, il se pourrait bien que ce déficit soit ramené à des proportions plus modestes lorsque la nouvelle réglementation sur les cotisations d'assurance maladie et l'admission au programme de la Commission de l'assurance-chômage aura coupé de moitié les besoins en liquidité de la CAC, estimés présentement à plus de \$2 milliards.

De même, par jeu de l'elasticité de dépenses, il est possible que les rentrées fiscales créent le plafond des \$14 milliards si l'économie canadienne atteint un taux de croissance positif au second et troisième trimestre.

Quoi qu'il en soit, M. Turner attend à un taux d'augmentation des recettes fiscales de près de 7% alors que les revenus

totaliseront \$32,1 milliards au cours de l'exercice 1975-76 se terminant le 31 mars prochain. A cause même de l'insensibilité de ses dépenses statutaires, Ottawa anticipe des sorties de fonds de l'ordre de \$35,6 milliards, soit une progression de 16% sur la base des dépenses nationales.

Ce premier budget du nouveau sous-ministre des Finances, M. T.R. Shoyama, constitue un véritable favor de l'entreprise et de la relégation à la paix avec la province d'Alberta.

Dans un premier temps, le gouvernement fait preuve d'autodiscipline et sait \$1 milliard dans les dépenses militaires, ministère, Industrie et Commerce, secrétariat d'Etat) sortent fort éloignés de ce premier coup d'épée qui les trouve dans un état de quasi agression, alors que la promotion d'hydrocarbures, Petro-Canada, se voient amputées de près de \$500 millions.

La mise sur les tablettes de Petro-Canada, tout comme celle défaite personnelle de M. Macdonald, Celui-ci est présentement en voyage à Tokyo (il n'a d'ailleurs pas assisté au discours sur le budget). Il a par ailleurs confirmé cette décision de la collègue des Finances.

Un autre montant de \$220 millions sera gruge à la faveur de coupures qui tantôt toucheront les Transports, tantôt les Travaux publics, tantôt l'Environnement,

par exemple, pour les nouveaux

voies de transport et de communication.

Pour limiter les dégâts dans le secteur touristique, M. Davis a demandé un moratoire de 45 jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles hausses qui pourraient interdire plusieurs touristes à ne pas traverser le col de la Chaudière.

La politique du gouvernement fédéral n'est pas conforme aux besoins actuels de

Voir page 6: L'essence

## L'essence à 59 cents aura complètement disparu d'ici 7 jours

qu'ils n'auront pas reçu de nouvelles livraisons.

Les nouveaux prix "donne ne devraient pas être affichés avant six mois", a déclaré le porte-parole des postes, demandant l'impression des cartes et des réserves au moment de l'annonce de la nouvelle taxe.

De leur côté, des portes-parole des raffineries ont expliqué que la leur contribution à la croissance des prix devait être appliquée. Néanmoins, les factures qu'ils feront

parvenir pour les nouvelles livraisons seront établies selon les nouveaux prix et les détaillants pourront s'en servir.

Plusieurs consommateurs se sont empressés d'aller faire le plein de

Voir page 6: L'essence

## William Davis craint le pire pour l'Ontario

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis a vivement critiqué hier les mesures d'économies annoncées par son parti. Il a affirmé que la gourmandise d'Ontario coûtera moins de 15 000 emplois à sa province en 1975.

Pour l'autre, le premier ministre Bourassa a été partagé dans les commentaires manqués en déclarant que "certaines mesures seront favorables au économie et que d'autres le seront moins".

A Toronto, M. Davis n'a pas caché son pessimisme quant aux conséquences éventuelles du récent budget Turner. "Les hausses des prix de l'essence et de gaz naturel auront des répercussions graves en Ontario. Ces augmentations gra-

veront en particulier le tourisme et surtout l'industrie de l'automobile et que celle-ci montre certains signes de récession.

De plus, le nouveau prix du gaz naturel placera dans une situation défavorable les entreprises enclavées par rapport à leurs fournisseurs extérieurs.

Pour limiter les dégâts dans le secteur touristique, M. Davis a demandé un moratoire de 45 jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles hausses qui pourraient interdire plusieurs touristes à ne pas traverser le col de la Chaudière.

La politique du gouvernement fédéral n'est pas conforme aux besoins actuels de

Voir page 6: L'Ontario

Hills n'a que dix jours à vivre

## Londres rejette l'ultimatum d'Iddi Amine

LONGUEUIL (CP) — Le rapport du procureur général britannique Iddi Amine a également rejeté le deuxième ultimatum de l'ancien chef des services secrets britanniques, Sir Desmond Morton, à la modeste ville de Longueuil, dans la banlieue de Montréal, où le ministre d'Énergie, Jean Courchesne, a été nommé pour remplacer le démissionnaire Pierre Gagnon.

Le procureur britannique a toutefois déclaré que le rapport de l'ancien chef des services secrets britanniques, Sir Desmond Morton,

complémentaire devrait, peut-être, être examiné par la commission d'enquête sur l'affaire Pergamon, à laquelle il a été nommé membre.

Le procureur britannique a toutefois déclaré que le rapport de l'ancien chef des services secrets britanniques, Sir Desmond Morton,

Lise Payette qui a répété son message de fratinité et de joie à la fin les caractéristiques de notre Fête nationale qui a attiré plus d'un million de personnes

à Montréal.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.

C'est pourquoi, les organisateurs se

félicitent pour l'ensemble de l'opération.

Et puis, le tirage de la loterie La

Québécoise, qui a rapporté de l'ordre de

\$15 millions de gains, le tout malgré le

d'artifice et des spectacles populaires jus-

que tard dans la nuit.



# LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 147 \*

Ennugement en fin de journée. Max.: 25. Détail page 6.

Montréal, mardi 26 juin 1990



Conseillez-vous tous les avantages d'un REER intégré personnellement?  
INVESTISSEZ EN SURETÉ  
Montréal (514) 875-4810/393-7700 Québec (418) 647-4026

Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick, 60 cents. Toronto, 80 cents 60 CENTS

## AUJOURD'HUI

### Editorial

Paul-André Comeau analyse le comportement des libéraux à Calgary. Un spectacle des moins « branchés » sur le sentiment national du Québec. Page 12

### Bourassa et l'après-Meech

Robert Bourassa a clairement dit qu'il ne voulait plus que les leaders politiques du Canada se fassent du capital politique sur le dos du Québec. Page 2



### Les projets de Chrétien

Le nouveau chef du parti libéral du Canada, Jean Chrétien veut toujours renouveler le fédéralisme. Page 2

### Rentrée morbide

Les députés conservateurs du Québec rentre à Ottawa ce matin avec la mort dans l'âme. D'autres déféctions sont à prévoir au sein du caucus. Page 3

### Congrès sur l'hypertension

Quelque 5000 spécialistes de l'hypertension, un fléau de notre temps, sont réunis en congrès à Montréal. Page 3



### Dissident libéré par la Chine

La Chine a autorisé le dissident Fang Lizhi à quitter le pays après avoir manifesté des « signes de repentir ». Page 13

### Bush plaide auprès de Mandela

Le président George Bush prie le dirigeant anti-apartheid Nelson Mandela de renoncer à la violence en Afrique du Sud. Page 13

# 200 000 Québécois dans la rue

## Une manifestation de solidarité nationale jamais vue

Cauchon

LE QUÉBEC est descendu dans la rue hier, en un message de solidarité non-équivoque. Des centaines de milliers de Québécois se sont massés tout le long de la rue Sherbrooke à Montréal pour regarder passer un défilé dont le point culminant fut une marche populaire d'environ 150 000 personnes.

Les organisateurs estiment que près de 500 000 personnes ont accompagné le défilé entre l'avenue du Parc et la rue Sainte-Catherine.

Les autorités policières, elles partent de 200 000 participants, dont au moins 150 000 auraient marché à la suite du défilé.

Personne ne s'entend sur le chiffre exact, mais il est évident que pour certains centaines de milliers de Québécois le moment le plus émouvant et le plus extraordinaire fut sans contredit la vision de cette mer de fleurdelisés qui suivait le défilé en tant que tel.

Répondant à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste, ce sont 150 000 Québécois et Québécoises qui ont marché vers le Stade olympique, les marcheurs s'accumulant au fur et à mesure que le défilé avançait, simples citoyens arborant leur drapeau, mais aussi leurs pairs qui les regardaient passer avec un sourire eux-mêmes à la fois.

Le message était clair et limpide : on arborait haut et fort sa fierté d'être Québécois, on clamait à la face du monde sa confiance profonde en un avenir meilleur.

On n'en finirait plus de recenser les symboles nationalistes arborés par les Québécois en ce jour de fête : partout le long de la rue Sherbrooke, dans la foule, sous les galeries, sur les balcon, le plus populaire arborait des drapés portant des chansons, des autocars aux slogans nationalistes. On brandissait des photos de René Lévesque, des pancartes avec des messages griffonnés à la main (+ Pologne, Lituanie, et le Québec ?), on rendait le logo du OUI du référendum de 1990.

Devant la Bibliothèque municipale, où il y a 20 ans le premier ministre Trudeau alors fraîchement élu avait défilé les manifestants nationaux avaient également arborant un drapeau des Patriotes criant sa revanche sur l'histoire.

Les mêmes slogans se répétaient sans cesse tout au long du parcours, se répondant sur cinq kilomètres : « On veut un pays », « Québec vive », « Montréal est vivante », « le Québec est vivant », etc. On chantait « Gens du pays » tout autant que « Quand les hommes vivront d'amour ». On n'en finirait plus de rapporter les commentaires répétés à satiété sur l'autre.

Voir page 14 : Défilé

Quatre pages de textes et photos sur la Fête nationale Pages 4, 5, 6 et 7



La rue Sherbrooke à Montréal, sur des kilomètres, était envahie hier par une impressionnante mer de fleurdelisés, la foule posant un geste historique d'affirmation nationale.

PHOTO JACQUES NADEAU

## Les militants du PLQ ne veulent plus du régime fédéral actuel

### Souveraineté-association et Marché commun sont populaires

Plaire O'Neill

LA SOUVERAINETE-ASSOCIATION et une structure inspirée du Marché commun européen constituent les deux options les plus populaires chez les militants libéraux progressistes qui constatent que le régime fédéral canadien « ne fonctionne pas ».

Ces conclusions se dégagent de la consultation que le Parti libéral du Québec vient d'achever auprès des 15000 membres et 125 associations de comté. Même si l'adhésion au parti et dure « recueille des adhésions », a précisé le président de la commis-

sion politique et du comité constitutionnel du parti, Me Jean Allaire, au cours d'une rétrospective au DEVOIR.

Ensuite de là, le point de la consultation militante, le comité a accueilli des centaines de documentation privée et entendu à des audiences privées et à entendu des témoignages d'experts constitutionnels, de politologues, d'économistes et d'hommes d'affaires. Il est à noter que le comité a main dans un rapport synthétique qui sera remis dans les prochains jours à l'exécutif du parti. Au cours d'une deuxième ronde de consultations, les exécutifs des comités auront l'occasion d'exprimer leur avis de pronostic sur un ou deux scénarios alternatifs à l'entente du lac Meech. C'est fina-

lement au congrès d'orientation de février 1991 que les libéraux adopteront leur nouveau programme constitutionnel.

L'consultation a été menée avec la plus grande ouverture d'esprit et, au-delà part, aucun scénario n'a été exclu, note Me Allaire, qui ne peut prématurément affirmer que l'option finalement retenue se situera à l'intérieur ou à l'extérieur de la réforme fédérale. « Même dans l'optique de la souveraineté-association, il peut y avoir une dimension fédéraliste ».

À la quasi unanimité, les milliers de militants consultés ont rejeté le statu quo et Me Allaire est déjà en mesure d'affirmer qu'il en sortira

Voir page 14 : PLQ

Bourassa aura son premier test avec les communications

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral pourra offrir dès cette semaine un gage de sa volonté de confirmer des pouvoirs accrus à Québec avec une nouvelle entente sur l'immigration. Mais le premier véritable test de la relation que vont danser Bob Rae et avec le Canada anglais, dans la foulée de l'échec du lac Meech, s'annoncera plutôt sur le terrain plus à pic des communications.

Même si le gouvernement fédéral s'engage à mettre ses politiques au diapason de la société distincte, il ne laisse pas pour autant pavillon sur la question du contrôle des télécommunications.

Au contraire, la guerre à finir qui s'est engagée entre Ottawa et Québec dans la foulée d'un jugement de la Cour Suprême confirmant la légalité exclusive du gouvernement fédéral menace de repartir de plus belle.

Si Québec compte sur le climat

Voir page 14 : Bourassa

# De Gaulle et le Québec

Dale C. Thomson  
professeur de sciences politiques à l'Université McGill...

C'est un grand livre, une œuvre maîtresse où l'histoire et la science politique marient leurs perspectives avec un rare bonheur.

Paul-André Comeau

.... un dossier complet, qui, jusqu'à maintenant répond le mieux, aux questions qui surgissent non seulement sur le « Vive le Québec libre ! » mais aussi sur les tenants et aboutissants de la déclaration la plus percutante de l'histoire du Québec.»

Claude Morin

En vente chez votre librairie  
EDITIONS DU TRÉCARRE

De Gaulle  
Québec

410 pages  
24,95\$

# LE DEVOIR

MONTREAL, LE VENDREDI 26 JUIN 1998

87e - TAXES - 1\$ - TORONTO 1\$

VOL. LXXXIX - N° 141

PERSPECTIVES

## A qui appartient la fête?

William Johnson a fait le point hier sur sa participation au défilé de la Saint-Jean (voir texte en page A 3), au cours duquel il a été chahuté, insulté et enlevé par les policiers à mi-parcours par mesure de sécurité. Le président d'Alliance Québec ainsi que le comité organisateur du défilé et les forces de l'ordre se sont portés volontaires pour que ce 24 juin 1998 soit marqué par la polémique.

**L'**entêtement de William Johnson à marcher parmi la population lors de la parade relève davantage du calcul politique que de la naïveté d'un fier Québécois bilingue et «phénomène de société», comme l'a lui-même déclaré.

William Johnson n'aura pas dérogé à son idée prendre part au défilé. Il a négocié avec le comité organisateur pour avoir sa place parmi les dignitaires, mais sans succès. Il a donc décidé de se joindre au cortège.

Il faut se rappeler l'instance de William Johnson, mercredi, à tenir les policiers à l'écart alors que le couvercle de la marmite s'apprêtait à sauter. Il faut se souvenir de l'empressement du vice-président d'Alliance Québec, Anthony Housefather, à propos de l'incident. Même le député Lucien Bouchard, fin qu'il marche avec l'ête de Turc des souverainistes l'an prochain, alors que les policiers et les belligerants n'avaient pas encore retrouvé leurs esprits.

Fort habile dans son rôle de martyr la veille, William Johnson est dans un remis hier. Les policiers ont d'abord «enlevé de force» et dit aux manifestants de faire leur aller au bout de son calvaire, même au risque de sa sécurité. Insulté de toutes parts, pris dans des bouchons humains qui l'empêchaient d'avancer, il en a conclu qu'il a été l'objet de comportements racistes. Pire, sa liberté d'expression et de mouvement a été «brimée» par l'action conjointe du public et des policiers. Le comportement de l'un appelaient cependant l'intervention des autres.

Aujourd'hui, William Johnson est une victime ou un provocateur, c'est selon. Ce n'est pas le citoyen anonyme qui prendrait être en se mêlant à la foule. L'homme a été rapidement repéré, ciblé et attaqué par un faction du mouvement souverainiste.

William Johnson aura prouvé que les épithètes de «politiciens aguerris» et de «Pil-Bill» ne lui ont pas été accolées sans raison. Par son action, il aura révélé le caractère résolument politique de la Saint-Jean, la fête nationale de tous les Québécois... francophones. Mais est-ce à cause du pouvoir ou de la polarisation de la population? Une enquête Sondage réalisée récemment pour le compte du *Devoir*, du *Soleil* et de *Télé-Québec* révélait que sept Québécois sur dix considéraient le 24 juin comme la fête de tous.

La Fête nationale reste malgré tout un puissant véhicule politique. Pierre Elliott Trudeau l'a compris 30 ans avant William Johnson. Il avait alors été élu en face de la Bibliothèque centrale de Montréal, à quelques mètres de l'endroit où, coïncidence, Johnson a été retiré de la circulation mercredi. La police chargeait les manifestants tandis que Trudeau remportait les élections le lendemain.

Sur la base de son coup d'éclat, William Johnson demande maintenant au gouvernement du Québec de reprendre le contrôle de l'organisation de la Fête nationale, attaquant ainsi le comité d'organisation de la Fête nationale voué à la «sécession», dit-il — qui est derrière l'organisation du défilé. Il s'interroge sur la pertinence de diffuser le spectacle de la Saint-Jean sur les ondes de Radio-Canada.

Johnson ne serait jamais parvenu à susciter autant de controverse à lui seul. Il peut dire merci au comité organisateur, qui a refusé des départs de l'inviter à marcher parmi les dignitaires, tous protégés par un cordon humain de bénévoles et de simples citoyens. Johnson était encore plus visible.

M. Johnson déclara également une fière chandelle aux policiers. Plutôt que d'assurer sa sécurité, les agents se sont pliés à sa volonté et se sont maintenus à distance — du moins jusqu'à la rue Amherst. Résultat? Ces sont les journalistes, caméramans et photographes qui ont assuré malgré eux la sécurité du président d'Alliance Québec qui ne voulait surtout pas en faire à la sécurité des policiers. Les policiers, justement au nom de la sécurité, n'avaient pas d'autre choix que d'interposer des départs entre William Johnson et ses détracteurs?

Le comité organisateur du défilé a décidé de ne pas faire de cadeau au nouveau président d'Alliance Québec. Ce dernier a répliqué en s'offrant en pâture aux participants qui ont eu à leur tour verbaliser leurs convictions politiques dans le cadre de débats de déroulement collectif. Le jeu aurait fait des perdants.

METTEO

Montreal  
Nuages avec  
éclaircies. Averses.  
ou orages.  
Max 26 Min 17

Quebec  
Averses.  
Max 20 Min 14

Détails, page A 2

INDEX

Agenda B 7 Le monde A 5  
Annonces A 4 Les sports B 6  
Avis publics A 2 Montreal A 3  
Culture B 8 Musique A 4  
Economie A 6 Politique A 4  
Editorial A 8 Télévision B 6

www.ledevoir.com

POLITIQUE  
Candidat, Joe Clark  
entend rapprocher  
les Canadiens, page A 2



POLITIQUE  
Un négociateur traitera  
avec les chefs mohawks,  
page A 4

ÉCONOMIE  
Microsoft lance  
Windows 98 dans la  
controversie, page A 7



## Le virage ambulatoire a été un fiasco, estiment deux Québécois sur trois

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

L'objectif d'assainissement des finances publiques s'appuie sur un très large consensus populaire, mais les mesures en place pour y arriver s'attirent la réprobation générale. La réforme de la santé était jugée indispensable, mais le virage ambulatoire est perçu comme un échec.

Selon une enquête d'opinion publique réalisée par la maison Sondag pour *Le Devoir* entre le 29 mai et le 2 juin, près des deux tiers des Québécois (64,4 %) reconnaissent que la réforme de la santé mise en œuvre par le gou-

vernemment Bourassa était absolument nécessaire.

Et pourtant, le virage ambulatoire est l'objet d'une condamnation sans équivoque: plus des deux tiers des Québécois (67,5 %) sont d'accord avec cette opération a tourne.

Effectué auprès de 1003 personnes, ce sondage permet non seulement de poser le diagnostic mais il établit les causes de cette faille. Près des deux tiers des Québécois (63 %) sont d'accord avec le délai que s'est fixé le gouvernement pour atteindre l'objectif du déficit zéro est «beaucoup trop court», une opinion avec laquelle 31,2 % des gens se disent en désaccord.

Aux cours des dernières semaines de travaux parlementaires, l'opposition libérale a attaqué sans relâche la façon de faire du gouvernement, l'accusant d'avoir «démoli» le système de santé, d'avoir poussé à bout le réseau et causé une pénurie de médecins, d'infirmières, d'équipements modernes et de lits dans les centres hospitaliers.

Après avoir imposé au réseau la sécheresse des compressions budgétaires de 2,3 milliards en quatre ans, le gouvernement a finalement pris connaissance de ses propres sondages et a annoncé l'injection de 110 millions de dollars

VOIR PAGE A 10: FIASCO

### Après Québec, Montréal...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**AUTRE DUR** lendemain de veille sur le Plateau Mont-Royal, hier, où 36 vitrines de commerces ont été fracassées par des troubles-fêtes à la fin de la soirée des festivités de la Saint-Jean. Douze adultes et quatre mineurs ont finalement été arrêtés par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a vivement déploré les incidents tout en estimant que les policiers de la CUM avaient fait un travail impeccable, dans les circonstances. Nos informations, page A 3.

## L'esprit Clerc

Fidèle à lui-même et à son public,  
Julien Clerc chante ses classiques avec plaisir

Julien Clerc revendique haut et fort sa liberté de créateur. À le cuisiner un peu, cependant, il est facile de constater que le regard scrutateur de la France, à l'affût des moindres faits et gestes de son enfant chéri, influence inévitablement le cours de sa carrière.

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Être le chantre de *Femmes, je vous aime*, de *Cœur solaire* et de *Ma présence* entraîne certaines obligations éverses envers la francophonie en général et les femmes en particulier. Quand le coroïssoir parolier Jean-Claude Vannier a proposé à Julien Clerc une chanson traitant de toutes ces réveries passées à tout point de vue, il devraient le chanteur et son auteur à renvoyer le morceau à ses devoirs. Au troisième coup, Vannier se mettait à dire méchamment à la fille, et les Français n'auraient pas aimé m'entendre chanter quelque chose comme: «Tu trouves un peu crâne ce qui ressemble à ton père et ta tendresse contre nécessaire féminisme!»

Ainsi, le statut de chanteur romantique impose une certaine réserve: «On peut tout dire, à condition de trouver les mots justes et les formules appropriées. Vannier l'a compris et a trouvé l'image évidemment archaïque: «Sur son brancard il a mis le plaisir». Tous en discutent, on assiste

à une fois que la fille a un amant plus vieux qu'elle.»

En une version corrigée, *Star de l'entracte* figure donc sur le dernier disque de Julien Clerc, de passage aujourd'hui au Francofolies de Montréal. Au dernier coup, le chanteur et son auteur disque, surtout lui dernier et intitulé *Julien*, porte bien la signature de son auteur, poste-standard par excellence de la chanson d'amour d'aujourd'hui.

Cette étiquette lui a-t-elle jamais pesé? N'a-t-il jamais eu envie de changer d'orientation musicale? «Je n'ai aucun regret d'avoir interprété tant de chansons d'amour parce que mes fabuleux paroliers ne m'ont jamais fait dire de bêtises comme 'reste ici, je t'en prie' ou 'tu es belle'. En plus, j'ai certainement été aimé par d'autres filles pour les femmes!»

Nul doute, les bonnes fées se sont penchées sur le berceau du parolier Etienne Rodaix. Deux ans plus tard, lors de l'inauguration du formidable coup du destin, il croise au bar La Sorbonne le parolier Etienne Rodaix. Deux ans plus tard, lors de l'inauguration du deuxième étage de *La Corriveau*, le lendemain 45 jours. En 1969, Julien Clerc prend part à l'adaptation française de *Hair* au théâtre de la Porte-Saint-Martin et, en 1970, il triomphera à l'Olympia. Une consécration précocement attendue mais l'autre et le tableau de la mort de Rodaix, qui survient peu après, l'envoie au-delà de Jean-Pierre et Barbara.

Dès lors, Julien Clerc continue de servir ses classiques et reste fidèle à ses collaborateurs fidèles de la première heure, contre vent et marée. Après dix ans de dissonance, Julien Clerc retrouve d'ailleurs, en 1990, Etienne Rodaix et encore, en 1997, le parolier

Julien Clerc. Depuis lors, il continue de servir ses classiques et reste fidèle à ses collaborateurs fidèles de la première heure, contre vent et marée. Après dix ans de dissonance, Julien Clerc retrouve d'ailleurs, en 1990, Etienne Rodaix et encore, en 1997, le parolier

VOIR PAGE A 10: CLERC

## Le milieu de la culture s'unit contre l'AMI

HÉLÈNE BUZZETTI  
LE DEVOIR

Dans un rare élan de concertation, une douzaine d'organisations du milieu culturel québécois regroupent plus de 15 000 membres et demandent à la bannière de l'Accord de l'AMI de la diversité culturelle et ont annoncé leur intention commune d'exiger le retrait des arts et de la culture des négociations entourant l'impopulaire Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) devant reprendre cet automne.

Craigant que l'AMI ne rende impossible toute forme d'aide gouvernementale canadienne ou québécoise à l'industrie nationale des arts, le milieu culturel a officiellement entrepris une croisade en faveur de la *exception culturelle*. Les 12 organisations qui ont formé la bannière de l'AMI — dont des artistes, des écrivains, l'ADISQ et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) — battent le rappet pour que les entreprises culturelles et les créateurs soient systématiquement exclus des clauses de l'AMI ou de tout autre traité international de libre-échange qui pourrait être négocié dans l'avenir.

VOIR PAGE A 10: AMI

## Philippe Sauvageau relancera le Salon du livre de Québec

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le Salon du livre de Québec rentrera au printemps prochain, et sous la gomme de l'actuel p.d.g. de la Bibliothèque nationale du Québec, Philippe Sauvageau, tel qu'en a décidé un jugement supervisé par le ministère de la Culture et des Communications.

Philippe Sauvageau, que certains se plaignent à nommer «l'homme des bibliothèques», est une figure bien connue du milieu littéraire québécois. Ses actions, nombreuses et variées, l'ont mené récemment à planifier la venue de la Grande Bibliothèque du Québec, en plus de travailler à d'importants changements au sein de la Bibliothèque nationale du Québec.

Outre son intérêt pour la région de Québec, où il a

VOIR PAGE A 10: SAUVAGEAU

## Aux couleurs de l'été

Le *Devoir* propose à ses lecteurs, à compter d'aujourd'hui, de nouveaux rendez-vous. Des rendez-vous qui auront la couleur de l'été et un air de vacances.

À la une du cahier *Plaisir*, tous les vendredis, l'historien Denis Vaugeois, en collaboration avec Marcelle Cinq-Mars, invitera les lecteurs à mesurer leurs connaissances historiques. Portant sur des périodes et des sujets variés, ce jeu-questionnaire est sans prétention autre que le plaisir de se mesurer à soi-même ou à ses amis. Aujourd'hui, il sera question d'un personnage important de notre histoire que l'on pense bien connaitre, Samuel de Champlain.

Le samedi, notre chroniqueuse horizontale Danièle Paganini nous fera découvrir les jardins, les champs, les sous-bois ou même les terrains vague. Son projet: nous faire connaître une plante, généralement indigène, et nous inviter à aller la découvrir dans son habitat naturel. A découvrir dans l'ascapédo commun.

Le mardi, à la une du cahier *Plaisir*, nous vous présenterons un grand reportage photographique signé par nos journalistes et le photographe du journal *Libération* ou *Le Monde*.

Et la dernière partie du mois de juillet, l'écrivaine Christiane Labay nous fera suivre les pas de son personnage Eugénie Lorca. Nous ferons également une rencontre avec Noëlla Kattan, Louise Simard et Louis Cormier. Enfin, tous les jours, à compter de demain, un brin de plaisir à la une du journal pour enchanter notre été, beau temps mauvais temps.

VOIR PAGE A 10: PLAI



Eugénie Lorca nous fera suivre les pas de son personnage Eugénie Lorca. Nous ferons également une rencontre avec Noëlla Kattan, Louise Simard et Louis Cormier. Enfin, tous les jours, à compter de demain, un brin de plaisir à la une du journal pour enchanter notre été, beau temps mauvais temps.

# ACTUALITÉS



Loco Locass était au nombre des artistes prenant part au spectacle de la Fête nationale sur les plaines d'Abraham, à Québec.

RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

## Unis au rythme de la Fête nationale

KARL RETTINO-PARAZELLI

ISABELLE PORTER

**L**es festivités de la Saint-Jean-Baptiste organisées cette fin de semaine ont été teintées par le conflit étudiant, mais tant à Québec qu'à Montréal, les fleurissons ont pris le dessus sur les carres rouges.

A Québec samedi, les fêtards se sont présentés en moins grand nombre que par le passé sur les plaines d'Abraham malgré le beau temps.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Québec a décidé d'empêcher les gens d'apporter de l'alcool ou des feux d'artifice sur le site des célébrations.

Sur scène, le chanteur et comédien Gildas Roy a animé le spectacle pour une première fois. Dumas, Lisa LeBlanc, Paul Piché, Marie-Mai, Marie-Pierre Arthur, Andrée Watters, Raffy et Loco Locass l'ont accompagné sur scène.

*«Dans le contexte actuel, nous félicitons le peuple québécois qui a su mettre de côté ses divergences et se rassembler pour célébrer dignement leur Fête nationale», a déclaré le vice-président exécutif de la Fête nationale dans la capitale, Gilles Grondin.*

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a procédé à 26 arrestations pour diverses infractions, dont possession de stupefiant. Le SPVQ est également à la recherche de suspects et de témoins en lien avec une grave agression survenue après le spectacle de samedi. Un homme de 30 ans répond dans un état critique après avoir été grièvement blessé

dans une bagarre qui a éclaté en dehors du périmètre de sécurité, vers 4 h dimanche matin.

### Un spectacle pour tous

Du côté de Montréal, Guy A. Lepage a animé dimanche soir pour une quartrième fois en quatre ans le spectacle annuel au parc Maisonneuve et il n'a pas hésité à aborder de front le sujet du conflit étudiant. «C'est pas une manif ce soir, c'est un party!», a-t-il lancé dès son entrée sur scène, une casserole dans une main, une cuillère dans l'autre.

«C'est un spectacle pour tous: les rouges, les verts, les blancs, les bleus et même les bruns», a ironisé l'animateur.

En plus d'Alain-François et d'Alfa Rococo, qui ont assuré les premières parties, Guy A. Lepage a notamment été rejoint par Jean-Pierre Ferland, Ariane Moffatt, David Gingras, Adam Cohen et Isabelle Boulay, qui a livré un discours mêlant texte et chanson. «Bonne fête Québec. Je t'aime!», s'est-elle exclamée après son allocution.

Nouveau cette année: le spectacle s'est poursuivi jusqu'à 1 h du matin au son des rythmes électros du groupe Misteur Vallaire.

Selon les organisateurs, 150 000 personnes ont pris part à l'événement, soit 25 000 de plus que l'an dernier.

Le Service de police de la Ville de Montréal a procédé à quatre arrestations. Un homme a notamment été arrêté vers 21 h 30 pour possession de stupefiant. Puis, vers 23 h 15, les policiers ont appréhendé un individu en possession de ce qui semblait être un engin funègue.

Plus tôt dimanche, les festivités ont débuté avec le tradition-

nel Défilé des Géants, rue Sherbrooke, auquel ont pris part plusieurs politiciens.

La chef du Parti québécois Pauline Marois, le leader néo-démocrate Thomas Mulcair, le chef bloquiste Daniel Paillé et les porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir et François David, ont tous défilé dans les rues de Montréal. L'ancien premier minis-

tre Bernard Landry et l'ex-leader bloquiste Gilles Duceppe, ainsi que les présidentes de la FEUQ et de la FECQ, Martine Desjardins et Élaine Laberge, se sont également joints à la fête. Aucun libéral n'a pris part à l'événement.

With La Presse canadienne  
Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Animateur du spectacle du parc Maisonneuve, Guy A. Lepage a fait une entrée remarquée muni d'une casserole.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le spectacle de la Fête nationale, au parc Maisonneuve, a attiré quelque 150 000 Québécois.

**Waddingtons.ca**

### Journée d'évaluation gratuite: Oeuvres d'art canadien et inuit

Nos spécialistes seront disponibles à Montréal le 10 juillet 2012



Osuitok Ipeelee, Four Musk Oxen  
Prix Réalisé: 12,000\$

Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec  
Lydia Abbott au 1.877.504.5700 ext. 6177  
lydia.abbott@waddingtons.ca

275 King Street East, Toronto Ontario Canada M5A 1K2  
Tél: 416.504.9100 Sans frais: 1.877.504.5700

**LE DEVOIR**  
**SERVICE À LA CLIENTÈLE**

**HORAIRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET LA FÊTE DU CANADA**

**Lundi, 25 juin : FERMÉ\***  
**Lundi, 2 juillet : FERMÉ\*\***

\* Pour être effectives le 25 juin, les demandes d'arts temporaires de livraison par camion doivent nous parvenir au plus tard le 22 juin.  
\*\* Pour être effectives le 2 juillet, les demandes d'arts temporaires de livraison par camion doivent nous parvenir au plus tard le 29 juin.

## Spectacle des humoristes: la CLASSE saura aujourd'hui si elle recevra sa part des profits

MARIE-MICHELINE SIOUI

C'est ce matin que la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) devrait apprendre si elle touchera ou non sa part des profits réalisés lors du spectacle-bénéfice de la Coalition des humoristes indigènes (CHI).

Une réunion aura lieu entre les responsables de l'événement du 15 juin, les seurs Luce et Lucie Rozon, le directeur de la clinique juridique Juripop, Marc-Antoine Cloutier, ainsi que le coordonnateur du spectacle, Daniel Thibault.

Selon M. Cloutier, les artistes et les humoristes «mettent beaucoup de pression sur l'organisation pour que ceux qui les ont critiqués ne bénéficient pas des fonds amassés».

Les discussions qu'il a eues avec les organisateurs indiquent donc pour le moment que la CLASSE ne recevra pas d'argent. «Les humoristes font le spectacle de façon bénévole. Ils en ont subi les conséquences, car ce ne sont pas tous leurs clients qui soutiennent la contestation de la loi 78», observe-t-il. Un minimum serait de les remercier, pas de les critiquer. Je comprends qu'ils soient fâchés.»

M. Cloutier précise que Juripop ne prendra pas la décision de «sortir» la CLASSE du partage des profits, car ce n'est pas elle qui a décidé d'inviter l'organisation au spectacle. «C'était une initiative de Daniel Thibault et des seurs Rozon», rappelle-t-il.

La CLASSE elle-même hésite à récolter sa part des profits, qui se seraient élevés, selon Daniel Thibault, à 25 000\$. M.

Cloutier se dit frustré par la situation. Il a affirmé avoir demandé, à trois reprises, à la CLASSE si elle avait besoin de consulter son congrès pour participer et recevoir une partie des profits du spectacle de la CHI. A trois reprises, la CLASSE aurait dit que cette consultation n'était pas nécessaire.

Le directeur de Juripop a fait signer une entente au porte-parole de la CLASSE Gabriel Nadeau-Dubois, alors membre de l'exécutif, et à Philippe Ethier, qui siégeait également au co-

mité exécutif de l'organisation étudiante à ce moment-là.

Pourtant, le 14 juin — la veille du spectacle —, la CLASSE a retiré un lien pour l'événement de la CHI de son site Web. Selon M. Cloutier, elle aurait également envoyé un courriel à sa base militante pour l'avertir qu'elle devait attendre une décision du congrès avant d'accepter, ou non, sa part des profits.

### Ouvrir le débat

Le dernier congrès de la CLASSE s'est terminé la même journée. Des questions ont alors été soulevées quant au fait que certains humoristes qui allaient participer au spectacle-bénéfice du lendemain auraient tenu des propos sexistes et homophobes.

«Habituellement, une décision prise par le conseil exécutif ne pose pas de problème, reconnaît la porte-parole de la CLASSE Jeanne Reynolds. Mais on avait reçu des critiques d'associations étudiantes et de militants, et on a voulu ouvrir le débat. Des gens ont alors proposé de ne pas accepter une partie des profits.»

Faute de quorum, la question n'a pas été débattue au congrès, et la CLASSE a choisi de geler les fonds en attendant le congrès du 3 juillet. La CLASSE a cependant omis d'aviser la clinique Juripop de sa décision. C'est donc dans les médias que M. Cloutier a appris le choix de la CLASSE.

Si la CLASSE ne touche pas sa part des profits du spectacle, ceux-ci iront tous à Juripop, qui représente la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ), ainsi qu'à certaines personnes arrêtées lors de manifestations dans la contestation du projet de loi 78. La CLASSE compte sur ses propres avocats.

«Si ne reçoit pas d'argent, il restera dans la contestation juridique. Il ira donc à une bonne cause», s'est consolée Mme Reynolds.

La Presse canadienne

## Manifestation pro-étudiants à Paris

Paris — Malgré la pluie battante et une température automnale, environ 200 manifestants arborant le carré rouge ont défilé dans les rues de Paris dimanche. La manifestation, la troisième du genre en un mois, s'est déroulée dans le cadre d'une Journée mondiale de résistance en soutien aux étudiants québécois qui devait se tenir dans plusieurs pays du monde pour souligner le 24 juin. D'autres rassemblements étaient prévus en province, notamment à Besançon, à Strasbourg et à Quimper. A Genève, en Suisse, environ 70 personnes se sont réunies sur le pont de Bergues pour soutenir les étudiants québécois. Précédé d'une simple voiture de police, le cortège parisien, au milieu duquel flottaient des drapeaux québécois et des banderoles, s'est mis en marche Porte Dauphine, près de la Délegation du Québec, pour rejoindre la place du Trocadéro, à moins de deux kilomètres. Son arrivée sur le Parvis des droits de l'homme, juste en face de la tour Eiffel, a donné lieu à un bruyant concert de casseroles.

La manifestation avait été organisée par le Collectif SoDé-Québec (pour Solidarité démocratique Québec), un mouvement lancé par trois jeunes Français qui ont étudié et vécu au Québec.

## Un parc au nom de Jack Layton

Hudson — Un parc de la ville d'Hudson, à l'ouest de Montréal, portera dorénavant le nom de Jack Layton, l'ancien chef du Nouveau parti démocratique décédé l'an dernier. Un événement officiel a eu lieu samedi après-midi en présence du chef actuel du NPD, Thomas Mulcair, et de la famille de M. Layton. «C'est un tel plaisir d'être ici par une journée ensoleillée. Cela représente tellement bien ce que Jack a réussi et a accompli. Il a toujours souhaité un Canada plus vert, il en a parlé beaucoup, et c'était l'une de ses grandes priorités. Il a toujours eu aussi une vision où les gens pouvaient avoir le pouvoir

d'amener du changement», a déclaré M. Mulcair, qui s'est exprimé en présence de la veuve de Jack Layton, Olivia Chow. «Il ne pretendait pas être celui qui allait imposer le changement. Il voulait que les gens sentent le pouvoir d'amener ce changement. C'était le beau rôle de son message. [...] Jack était le joie de vivre incarné. Jack était quelqu'un qui était rempli d'espoir et qui partageait avec tout le monde. Il communiquait toujours ça, a aussi noté le député de la circonscription d'Outremont, Jack Layton est né à Hudson le 18 juillet 1950. Le parc qui portera son nom était connu à l'origine comme la marina de Hudson, située sur les rives du lac de Deux-Montagnes.

La Presse canadienne